

Communiqué de presse

CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-IMIER

Deux cartes CFF au prix unitaire de CHF 40.–

Conformément aux directives de la régie fédérale, la Municipalité proposera à la vente, dès le 1^{er} janvier 2012, deux cartes journalières CFF au prix unitaire de CHF 40.–. Ces cartes sont limitées à l'usage des habitants de Saint-Imier. Pourront également en profiter les personnes domiciliées à Villeret, Sonvilier, Renan et La Ferrière, pareille offre n'étant pas formulée dans ces communes. Pour bénéficier d'une carte journalière CFF, il conviendra, après s'être assuré de sa disponibilité le jour J, de passer au bureau du contrôle des habitants, sis Agassiz 4, où elle sera remise, après paiement, à son destinataire.

Saint-Imier, mercredi 7 décembre 2011
(cm)